



Conditions Generales Hello Pack

(Valable à partir du 01/07/2019)

Les Conditions générales Hello Pack sont régies par les Conditions générales de BNP Paribas Fortis sa, sauf dans la mesure où il y serait dérogé ci-après :

ARTICLE 1 : DESCRIPTION DU CONCEPT

1.1 Hello Pack

Hello Pack constitue un ensemble de services bancaires en ligne destinés à permettre au client d'effectuer ses opérations bancaires courantes. Les services suivants, plus amplement détaillés à l'article 2 des conditions générales, sont compris gratuitement dans le Hello Pack :

- Compte à vue Hello en EUR (ci-après dénommé le « compte de référence ») fonctionnant via les canaux électroniques ;
- Frais de tenue de compte à vue Hello ;
- Gestion de la carte de débit Hello ;
- Maximum 2 cartes de débit Hello avec service de retrait d'espèces en euros à un terminal de BNP Paribas Fortis en Belgique et payer chez les commerçants en Belgique et à l'étranger, retrait d'espèces en euros à un terminal non BNP Paribas Fortis en Belgique et à l'étranger ;
- Easy banking App / app Hello bank ! (dénomination commerciale du service pour la marque Hello bank!) ;
- Easy Banking Web / web Hello bank ! (dénomination commerciale du service pour la marque Hello bank!) ;
- Easy banking Phone / code téléphonique sécurisé (dénomination commerciale du service pour la marque Hello bank!) ;
- Paiements avec carte de débit Hello dans la zone euro ;
- Retrait d'espèces en euros avec Carte de débit Hello dans la zone euro ;
- Extraits de compte délivrés via les canaux digitaux.

Le titulaire d'un Hello Pack peut par ailleurs obtenir d'autres produits et services commercialisés par la Banque. En cas de facturation de ces services complémentaires, la tarification sera mentionnée dans la Liste des tarifs disponible sur le site www.hellobank.be et le site www.bnpparibasfortis.be.

Par dérogation à l'article 51 des Conditions générales de BNP Paribas Fortis, aucune formule de chèque ne peut être délivrée pour le Compte à vue Hello.

1.2 Détenteurs du Hello Pack

Le(s) détenteur(s) du Hello Pack est/sont le(s) titulaire(s) du compte de référence et doi(ven)t répondre aux conditions suivantes :

- Personne physique ;
- Majeur (âge minimum 18 ans) ;
- Juridiquement capable.

1.3 Compte de référence

Le compte de référence du Hello Pack répond aux conditions suivantes :

- Compte à vue en EUR à usage privé ;
- Avec 1 ou 2 titulaires . S'il y a 2 titulaires, ils se donnent procuration réciproque. Le retrait de la procuration réciproque se fait exclusivement auprès de la Hello team ;
- Le compte ne peut être un compte « nu propriétaire » ou « usufruitier ».

ARTICLE 2 DEFINITION DES PRODUITS

Les précisions suivantes sont apportées concernant les services compris gratuitement dans le Hello Pack :

- Tenue du compte à vue Hello: sont couverts les frais de tenue du compte de référence.
- Gestion de la carte de débit Hello : sont couverts les frais de gestion de la carte/des cartes de débit Hello liées au compte de référence.
- Carte de débit Hello avec service de retrait d'espèces en euros à un terminal de BNP Paribas Fortis en Belgique et payer chez les commerçants en Belgique et à l'étranger, retrait d'espèces en euros à un terminal non BNP Paribas Fortis en Belgique et à l'étranger : deux cartes de débit Hello liées au compte de référence, indépendamment de l'identité du titulaire de la carte de débit.
- Easy Banking App / app Hello bank! : le(s) contrat(s) Easy Banking App lié(s) au compte de référence, indépendamment de l'identité du titulaire du service Easy Banking App.
- Easy Banking Web / web Hello bank! : le(s) contrat(s) Easy Banking Web lié(s) au compte de référence (çàd compte repris comme compte de tarification du contrat Easy Banking Web) , indépendamment de l'identité du titulaire du service Easy Banking Web.
- Easy Banking Phone / Code téléphonique sécurisé : le(s) contrat(s) Easy Banking Phone lié(s) au compte de référence, indépendamment de l'identité du titulaire du service Easy Banking Phone.
- Paiements avec une carte de débit Hello dans la zone euro : liés au compte de référence.
- Retrait d'espèces en euros avec une carte de débit Hello dans la zone euro : liés au compte de référence.
- Extraits de compte : sont couverts les frais de délivrance via les canaux digitaux.

ARTICLE 3 CLOTURE DU HELLO PACK

Sans préjudice de l'application des conditions générales de BNP Paribas Fortis, la clôture du Hello pack peut se faire à l'initiative du client via la Hello team.

Si le client cesse d'être titulaire d'un Hello Pack, tous les produits acquis sous la marque Hello bank, non clôturés et non reliés à un autre compte à vue Hello se verront d'office appliquer la tarification applicable aux produits correspondant de la marque « BNP Paribas Fortis » selon la formule choisie par le client, et ce dans les limites légalement admises.